

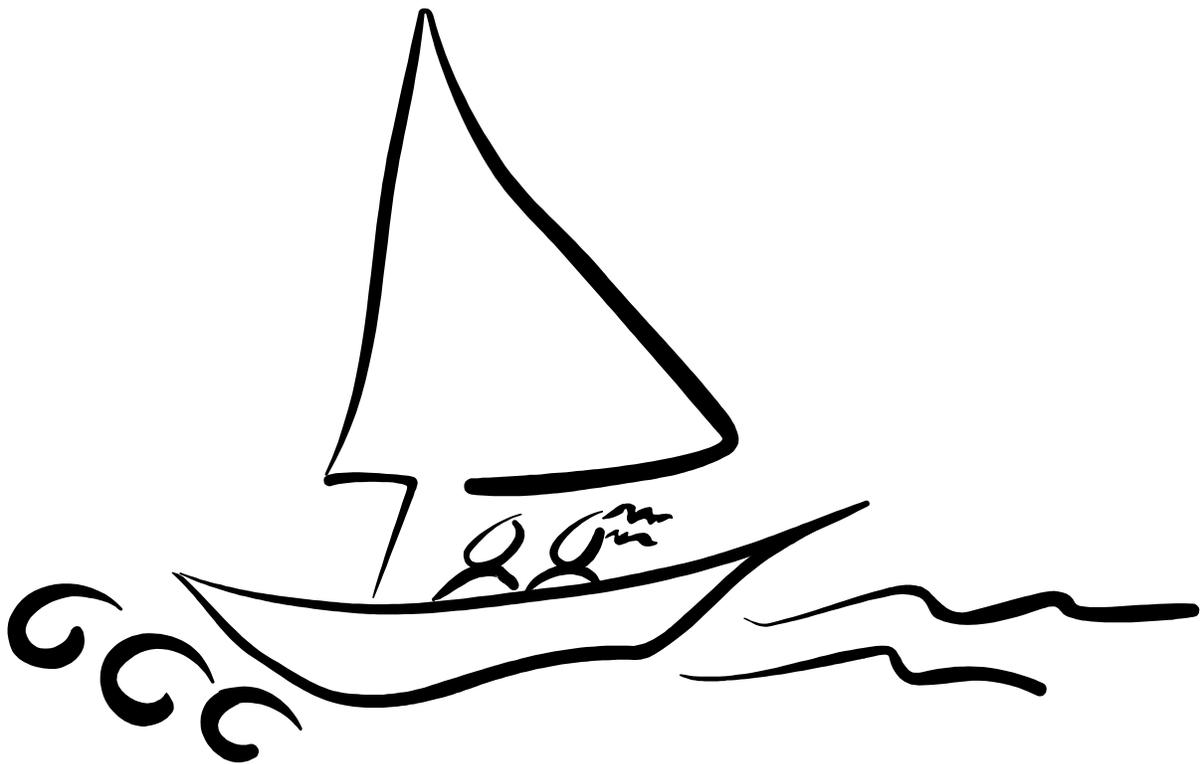
L'ÉCHO DU LAC XAVIER

VOL. XXIX

ÉDITION No. 1

JUIN 2010

CORPORATION DES RÉSIDENTS DU LAC XAVIER



Corporation des résidents du lac Xavier

MOTS DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux membres, Denise Leroux-Bissonnette et Norman Gagnon nous quittent. Il nous faudra donc combler un poste à l'assemblée annuelle 2010. Appel aux candidatures !

MERCI DENISE LEROUX BISSONNETTE

Denise a commencé à fréquenter le Lac en bas âge lorsque sa famille s'y est établie, Le Patelin Leroux, vous connaissez ?

Ses interventions au C.A. de notre Association étaient empreintes d'histoire et émaillées de faits et d'anecdotes ne pouvant provenir que de celle qui sait parce qu'elle a vécu.

Voici une citation typique de Denise lors des réunions du C.A. : «En 1930 les familles Leroux et Cordeau attirées par une colonie de vacances fondée par le Père Vinet vinrent passer une partie de l'été au Lac Vert (nom original du Lac Xavier)»

Elle aura contribué à nous faire connaître les origines de la colonisation de notre plan d'eau et elle, ainsi que des membres de sa famille, nous a fourni nombre de photographies d'époque que nous aurons le plaisir d'observer sur le site Web de l'Association.

Durant quelques années les réunions du C.A. eurent lieu dans la salle à manger du chalet de Denise et Jean Bissonnette, endroit inspirant avec vue imprenable sur le Lac, merci tous deux pour votre hospitalité.

MERCI NORMAN GAGNON

Notre Association fondée en 1981 par un groupe de résidents clairvoyants désireux de protéger le Lac Xavier et son environnement accueillit Norman Gagnon en 1984, à titre de secrétaire. Trois ans plus tard il en assumait la présidence, ce jusqu'en janvier dernier.

Sa première grande réalisation, au début des années 90, aura été d'obtenir la classification des installations septiques des riverains après quatre années de démarches soutenues.

Peu de temps après, il fallait arrêter les abus flagrants d'utilisation des eaux du Lac, tels les tournois de pêche par des non-résidents et Norman réussit à instaurer un système de gestion de la descente publique.

Il participa à la formation de la Fédération des lacs de La Conception et en fut le porte parole durant de nombreuses années afin de sensibiliser, entre autres, les élus municipaux aux préoccupations des riverains de nos plans d'eau.

En 2003, à l'aide de plusieurs résidents il mit sur pied un groupe de travail chargé de préparer un document résumant les principes d'une cohabitation harmonieuse des résidents et le 6 juin 2004 Le Code de vie des résidents du Lac Xavier était soumis à une réunion historique de l'assemblée générale pilotée par Norman.

Ses nombreuses démarches en vue d'obtenir une station de lavage des embarcations financée par la municipalité aurons connu un succès partiel, pas de station de lavage mais tout de même un règlement municipal obligeant les propriétaires d'embarcations ayant navigué sur un autre plan d'eau à les faire laver avant la mise à l'eau au Lac Xavier.

Tous se rappellent la houleuse assemblée générale où un promoteur désirant utiliser le Lac Xavier pour y faire amerrir et décoller des hydravions commerciaux vint faire une présentation de son projet qui reçut une opposition unanime. Norman voulait que tous les membres de l'Association puissent connaître le projet et se prononcer.

Norman aura été de tous les combats pour protéger l'environnement du lac que nous chérissons tous et nous lui devons notre gratitude pour ces 25 années de dévouement.

Louise, sa gracieuse conjointe qui l'a secondé au cours de toutes ces années mérite également notre reconnaissance.

RENCONTRE MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION ET ASSOCIATIONS DES LACS 10 AVRIL 2010

Deux administrateurs de la Corporation des résidents du lac Xavier ont participé le 10 avril dernier à une rencontre organisée par la Municipalité et les autres associations des lacs.

Le maire, les conseillers et M. Rock Gervais du service d'urbanisme et environnement ont communiqué les informations suivantes aux participants:

- Application de la réglementation en 2010 sur les bandes riveraines.

Les responsables de la Municipalité appliqueront, de façon plus stricte, le règlement de la MRC et du gouvernement du Québec concernant l'interdiction de la coupe de gazon et du déboisement sur une distance de 10 à 15 mètres (selon la pente) du rivage ainsi que la revégétalisation des 5 premiers mètres de la rive. M. Gervais demande à tous les résidents de contacter son service pour s'assurer de la bonne compréhension de la réglementation et de l'exécution de travaux dans la bande riveraine qui nécessitent un certificat d'autorisation avant la réalisation des travaux et ainsi d'éviter des discussions et amendes possibles.

- Utilisation de la taxe verte

En 2010, la Municipalité prévoit accumuler un montant de 45 000\$ de la taxe verte et ce montant sera utilisé pour la journée de l'environnement et pour des travaux importants dans le programme des fossés municipaux.

- Trousse des lacs

Le lac Xavier est inscrit pour l'année 2010 au programme de la Trousse des lacs qui vise à sensibiliser, éduquer et former les membres des associations, les représentants municipaux et toute personne souhaitant effectuer la surveillance de l'état de santé des lacs. Cette trousse encourage les initiatives de surveillance volontaire. Elle comporte trois sections distinctes qui se complètent :

1. Les **fiches théoriques** expliquent les concepts de base de la limnologie et les indicateurs liés à la santé des lacs et les sujets suivants sont abordés et vulgarisés: les algues, les cyanobactéries, la conductivité de l'eau, l'oxygène dissous, le pH de l'eau, le phosphore et l'azote, les plantes aquatiques et la transparence de l'eau.
2. Les **protocoles de caractérisation** visent à décrire et à quantifier des composantes précises reliées à l'état de santé des lacs telles que bande riveraine, transparence de l'eau, plantes aquatiques, etc. En plus de développer les connaissances sur différents aspects importants des lacs, ces protocoles permettront de suivre l'évolution de l'état du lac au fil du temps, de dépister certaines problématiques et d'appliquer, au besoin, des mesures préventives et/ou correctives de façon éclairée.
3. Le **carnet de santé** permet de regrouper et d'archiver toute l'information sur le lac. Les données historiques, scientifiques, géographiques et politiques, ainsi que les résultats d'études passées rassemblées au même endroit, permettront de dresser un véritable portrait du lac.

Le service de l'urbanisme et environnement de la Municipalité, de concert avec des membres de la Corporation, s'assureront de l'implantation et du suivi du programme qui nous aidera à se doter d'un outil qui permettra d'élargir nos connaissances et d'améliorer nos pratiques afin de protéger la santé de notre lac pour en jouir encore longtemps de façon responsable.

Par la suite, les discussions ont porté sur les préoccupations que les associations avaient mises à l'ordre du jour et principalement celles de notre association:

- Avenir camp Bleu & Blanc

La Municipalité rassure les participants quant à la vente et au développement du site du camp Bleu & Blanc en mentionnant qu'une réglementation très sévère est actuellement en place qui restreint la construction d'immeubles à un

étage sur le site et que, même si les acheteurs éventuels demandaient des modifications au zonage, la Municipalité et principalement les résidents de la Municipalité ont les moyens légaux de stopper tout développement non accepté.

- Internet haute vitesse

Le Maire mentionne qu'un dossier a été déposé le 20 janvier dans le cadre du Pacte rural pour une aide financière pour le projet d'Internet haute vitesse et qu'il attend prochainement le dépôt d'un plan d'affaires de Bell Canada pour la déploiement d'un réseau Internet dans un rayon de 5 km de la Municipalité ou d'un relais comme à côté du dépanneur.

- Station de lavage des bateaux

M. Rock Gervais confirme la position de la Municipalité de ne pas s'impliquer directement dans la construction d'une station de lavage au coût de 40 000\$ et dans son opération à cause du très faible nombre d'embarcations qui ont accès et qui se déplacent entre les lacs de la Municipalité. Il conclut en demandant aux résidents de s'occuper directement sur leur lac de la surveillance et de la "police" des embarcations qui ont ou qui veulent accès au lac.

- Arrosage moustiques

Le Maire mentionne qu'il n'y aura pas d'arrosage contre les moustiques en 2010 et qu'un sondage sera mis en place pour voir l'intérêt des résidents pour l'année 2011.

*** ATTENTION *** ATTENTION *** ATTENTION *** ATTENTION *** ATTENTION***

NOUVELLE ADRESSE POSTALE

**Corporation des résidents du Lac Xavier
1098 rue de Saint-Jovite
CP 4506
Mont-Tremblant Qc J8E 1A1**

Enfin, ils sont arrivés !!!! .. Le site Internet .. !!!! .. Le nouveau Code de vie .. !!!!

Nous présenterons le nouveau site de la Corporation des résidents du Lac Xavier lors de l'assemblée générale annuelle. Ce n'est qu'un début, bien sûr, aussi n'hésitez pas à nous contacter pour tout commentaire ou ajout.

À cette même assemblée, nous distribuerons le nouveau Code de vie en version française ou anglaise.

30 ans en 2011 - Appel aux bonnes volontés

Tout au long de l'année prochaine nous préparerons des événements spéciaux pour célébrer le 30 ième anniversaire de la Corporation. Vous êtes invités à nous soumettre vos idées et vos disponibilités.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2010

Parution du journal l'Echo

Semaine du 7 juin 2010

Nettoyage des lieux publics (*participation de nombreux membres souhaitée*)

Terrain des loisirs **

Samedi 19 juin 2010

Plage blanche

(Une fin de semaine de juillet selon la température : un appel à tous sera fait par porte-voix)

Feu de la Saint-Jean

Samedi 26 juin 2010, 18h00

Apportez vos chaises et boissons au Terrain des loisirs **

Il y aura présence d'un artiste invité à partir de 19h

Assemblée générale annuelle *

Dimanche le 27 Juin 2010, 10h00

Analyse d'eau

Dimanche le 25 Juillet 2010

Blé d'Inde

Samedi le 28 Août 2010, 18h00

Au Terrain des loisirs **

*Ne pas oublier que **l'assemblée générale** Dimanche le 27 juin 2010 est fixée à :

l'Auberge Vallée de la rouge

2054 rue Principale,

La Conception.

** Terrain des loisirs : chemin des Érables, à l'ouest du Lac et près de la décharge.
Surveillez les ballons !!

Nous vous suggérons de conserver dans un endroit visible ce calendrier afin d'y référer périodiquement et surtout pour **réserver ces dates** en vue d'y participer. Vos organisateurs sont toujours heureux de vous y voir en grand nombre. Et même si vous avez de la visite, vous êtes tous les bienvenus à ces activités.